

Court procès-verbal

De la 61^{ème} assemblée des délégués

du 6 juin 2015 à la Maison des sports, Ittigen



Présidence:	Robbert de Kock, Président central (PC)
Présents:	77 Délégués
Absents:	22 Délégués
Procès-verbal:	Jan Locher
Ordre du jour:	<ol style="list-style-type: none">1. Bienvenue2. Election des scrutateurs3. Approbation du procès-verbal de la 60^{ème} AD ordinaire du 20 juin 20144. Rapports annuels du PC et du comité central (CC)5. Approbation des comptes 2013/2014 et du rapport des réviseurs de comptes6. Election<ol style="list-style-type: none">6.1 Organe de révision7. Acceptation des nouveaux membres8. Cotisations de la fédération9. Honneurs10. Acceptation du budget 2015/201611. Communication / divers

Début de l'AD: 10:30

Fin de l'AD: 13:30

1. Bienvenue

Le président central Robbert de Kock ouvre la 61^{ème} assemblée ordinaire des délégués à la Maison des sports à Ittigen. Il souhaite la bienvenue aux délégués, à Monsieur Blaser, de l'organe de révision et remercie pour sa présence celui qui a été pendant de longues années le président, qui sera élu membre d'honneur dans le cadre de cette assemblée des délégués, Peter Schudel. Ensuite, Robbert de Kock exprime ses remerciements aux sponsors principaux Yonex et SWICA.

Les absents excusés : T. Münzner (Yonex), P. Kurz (Yonex), T. Nussbaumer (SWICA), R. Schnegg (Swiss Olympic), J. Dinesen (Entraîneur national), J. Meulendjiks (Entraîneur nationale), F. Heymann (Dept. Financen), C. Keller (Dept. Events), R. Getzmann (Dept. Parabadminton), S. Jaquet (Dept. Représentante des joueurs).

2. Choix des scrutateurs

Andreas Wymann (BC Uni Bern) et Christophe Fischer (BC Aarau) sont choisis comme scrutateurs.
Total Votants : 77 Majorité absolue : 39 Deux-tiers des voix : 52



3. Approbation du procès-verbal de la 60^{ème} assemblée ordinaire des délégués du 20 juin 2014

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'année passée est approuvé à l'unanimité.

4. Rapports annuels PC, CC

Voir les rapports : www.swiss-badminton.ch sous ‚Membre‘ → ‚Règlements & Infos‘ → ‚DV 2015‘

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

5. Approbation des comptes 2014/2015 et rapport des réviseurs des comptes

Les délégués ont reçu les chiffres environ une semaine avant l'assemblée. F. Heymann présente les comptes par message vidéo. L'exercice comptable se solde par un bénéfice de 148'000 francs. Le patrimoine s'élève après clôture à 485'885.25 francs. On ne connaît aujourd'hui plus les problèmes antérieurs de liquidité. Un chiffre d'affaire record de plus de 1'356'000.- a été généré au cours l'exercice comptable 2014/2015. A cela s'opposent des dépenses de 1'208'000.-.

Rapport de l'organe de révision (Monsieur Blaser, FIBAG) :

Après supervision de la comptabilité et des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice comptable 2014/2015, l'organe de révision confirme que les exigences légales d'admission et d'indépendance sont remplies. Il recommande en conséquence l'approbation des comptes annuels.

Rapport de la révision interne (Guido von Rotz) :

G. von Rotz recommande également d'approuver les comptes annuels.

Les comptes annuels sont unanimement approuvés.

Décharge du CC et du secrétariat :

La décharge est donnée unanimement aux organes administratifs.

6. Choix de l'organe de révision FIBAG

Le comité recommande de confirmer FIBAG dans sa tâche d'organe de révision pour une année supplémentaire.

FIBAG reste une année de plus l'organe de révision de Swiss Badminton.

7. Acceptation de nouveaux membres

Nouveaux membres :

Badminton Club 4 fun
Badminton Club Gland

AVB
AVB

Court procès-verbal
De la 61ème assemblée des délégués
du 6 juin 2015 à la Maison des sports, Ittigen



BC Cadro-Lugano	BVZ
BC Wisi	BVRZ
Centre Sportif de Cologny	ACGB

Retraits :

BC Bödeli 1208	BRB
Badminton Club Nidau	AOB

Fusions :

BC Jegenstorf	
BC Burgdorf	BC Burgdorf-Jegenstorf

Etat au 6 juin 2015 : 265 clubs

Les nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité.

8. Cotisations/taxes/amendes

Il est recommandé de maintenir les cotisations, taxes et amendes.

Les cotisations, taxes et amendes actuelles sont acceptées à l'unanimité.

9. Honneurs

Robbert de Kock remercie Peter Schudel de son engagement pendant plusieurs années pour le Badminton en Suisse et le propose comme membre d'honneur.

Peter Schudel est élu à l'unanimité comme membre d'honneur.

10. Budget 2015/2016

F. Heymann présente le budget par message vidéo.

Un bénéfice de 70'000 francs est attendu pour l'exercice comptable. Un chiffre d'affaire du même ordre de grandeur que l'année passée est attendu, cependant des dépenses plus importantes devraient apparaître. La dépense la plus importante sera investie dans l'entraînement et la direction des entraînements des juniors ainsi que dans les projets du sport populaire.

Le Swiss International à Yverdon était une opération à perte les dernières années. Si des chiffres rouges sont à nouveau inscrits cette année, le Swiss International sera retiré du calendrier.

F. Heymann recommande d'approuver le budget pour l'exercice comptable 2015/2016.

Questions pour le budget 2015/2016 :

1. Erik Möller (BC Effretikon) : Avec des écritures de SFr. 60'000.- ça durera encore quelques années avant d'atteindre un million et qu'un centre de compétence national puisse être construit. Est-ce que je vois ça bien ?

Réponse de Robbert de Kock (Président central) : En principe la question doit être posée de savoir, si nous finançons le centre de compétence entièrement nous-même ou partiellement ou si nous louons un endroit. En cas de location, la direction du centre serait externe et les revenus qu'on pourrait retirer seraient plus bas. C'est aussi ce que font les autres fédérations. En outre, il est aussi habituel, que les fédérations détiennent les revenus d'un exercice comptable annuel (sFr. 1'300'000.-) comme patrimoine, comme assurance en cas d'un mauvais exercice. Ce montant reste à disposition pour de plus gros projets (centre de compétence). Le but est d'atteindre un million.

2. Michael Dickhäuser (BC Lausanne Association) : Comment se fait-il que dans la relève 15% d'argent en moins est budgétisé dans les tournois pour la relève, alors que les championnats d'Europe U15/U17/U19 ont lieu ?

Réponse Sabrina Heiniger (Responsable de la relève): Il est attribué plus d'argent pour les entraînements et moins pour les tournois. Il faut comprendre par là, que les joueurs de la relève seront envoyés spécifiquement à des tournois, dans lesquels ils pourront avoir le plus grand succès possible d'un point de vue de l'apprentissage.

3. Pierre-Alain Wieland (BC Orbe): Pourquoi seulement SFr. 10'000.- sont investis dans le projet olympique ?

Réponse Claude Heiniger (responsables sport d'élite) : Le soutien de Swiss Olympic sera à nouveau réparti sur quatre ans. Les athlètes obtiennent de la fédération un montant global dans lequel ces SFr. 10'000.- sont inclus. Par le soutien de Swiss Olympic les SFr. 10'000.- sont suffisants.

4. Alexandre Balcerzak (BC Crassier): Pourquoi l'argent pour les tournois est réduit pour les juniors, alors que le budget pour la relève est augmenté ?

Réponse Claude Heiniger (responsables sport d'élite) : l'accent est mis sur les entraînements de la relève. Les tournois deviendront seulement plus tard importants. Les joueurs pourront encore participer individuellement à des tournois.

Après les réponses aux questions, il est procédé à la votation du budget.

Le budget pour l'exercice comptable 2015/2016 est approuvé. (76 oui ; 1 abstention)

11. Communication/Divers

1. Les dates l'exercice comptable ne sont pour le moment pas modifiées. Nous attendent comment BE et BWF se décident sur ce thème. Du coup, nous continuons à appliquer l'exercice du 1^{er} mai au 30 avril.
2. Thierry Piffaretti (AVCB): Le BC Salvan a envoyé une demande d'adhésion à Swiss Badminton. Swiss Badminton ne l'a malheureusement pas reçue. Il est voté sur l'adhésion du BC Salvan.

Le BC Salvan est également accepté à l'unanimité comme membre de Swiss Badminton.

Les documents seront fournis ultérieurement par le BC Salvan.

La prochaine assemblée des délégués de Swiss Badminton aura lieu le 11 juin 2016.

Le Président central Robbert de Kock clôt l'AD à 13h30.

Ittigen, le 10.06.2015

Pour le procès-verbal: Jan Locher